

**Année scolaire 2003-2004**

IUFM  
Académie de Montpellier  
Site de Montpellier

NOGARET Laurence

**Comment les apprentissages documentaires  
peuvent-ils permettre de donner du sens aux savoirs ?**

**Un projet avec la classe de 6°**

**Documentation**

Classe de 6°

Collège Villa Béchard

LA GRAND COMBE (30)

**Tuteur du mémoire :**

Madame Anne-Marie FILLERON

**Assesseur :**

Madame Cécile BRENNAN-SARDOU

### Résumé.

Les apprentissages documentaires peuvent permettre de décloisonner les disciplines et de donner du sens aux savoirs. L'utilisation des méthodes actives, de techniques favorisant le transfert des apprentissages et la mise en place d'une évaluation formatrice peuvent consolider cette construction de sens et développer l'esprit critique, la responsabilité et l'autonomie des élèves.

### Resumen.

Los aprendizajes documentales pueden permitir abrir las disciplinas y dar del sentido a los conocimientos. La utilización de las pedagogías activas, de técnicas favoreciendo la transferencia de los aprendizajes y la instauración de una evaluación formadora pueden consolidar esta construcción de sentido y desarrollar el espíritu crítico, la responsabilidad y la autonomía de los alumnos.

### Mots-clés :

collège / recherche documentaire / motivation / méthode active / interdisciplinarité / évaluation formative

# **Comment les apprentissages documentaires peuvent-ils permettre de donner du sens aux savoirs en général ?**

**Introduction.....p4**

## **1 - Donner du sens aux apprentissages à travers l'acquisition de compétences documentaires : quels enjeux ?.....p5**

### **1 - 1 - Remédier aux besoins des élèves.....p5**

1 - 1 - 1 - Une absence d'apprentissage de méthodologie de la recherche documentaire.....p5

1 - 1 - 2 - Des savoirs cloisonnés dans l'esprit des élèves.....p6

### **1 - 2 - Assurer ma fonction d'enseignante documentaliste.....p6**

1 - 2 - 1 - Une occasion de légitimer mon statut d'enseignante.....p6

1 - 2 - 2 - Des contraintes dans le fonctionnement.....p7

### **1 - 3 - Apprendre à gérer une situation professionnelle.....p8**

1 - 3- 1 - Quels objectifs documentaires et disciplinaires ?.....p8

1 -3- 2 - Quelle articulation aux autres disciplines ?.....p11

1 - 3 - 3 - Quelle évaluation des compétences des élèves ?.....p12

**Conclusion de la partie 1.....p13**

## **2 - Interdisciplinarité, transfert des apprentissages et méthodes actives : oui... mais comment ?.....p14**

### **2 - 1 - Interdisciplinarité et compétences documentaires transversales.....p14**

2 - 1 - 1 - Les compétences documentaires comme ciment reliant les disciplines.....p14

2- 1 - 2 - Favoriser le transfert des apprentissages pour développer des compétences transdisciplinaires.....p17

<b>2 - 2 - Utiliser les pédagogies actives pour impliquer l'élève dans son apprentissage.....</b>	<b>p19</b>
2 - 2 - 1- "Apprendre en faisant" et partir des représentations de l'élève.....	p19
2 - 2 - 2 - Apprendre à travailler en petits groupes.....	p20

<b>2 - 3 - Mettre en place une évaluation formatrice et utiliser la métacognition pour consolider les apprentissages.....</b>	<b>p21</b>
2 - 3 - 1 - De la construction de la grille à l'évaluation des productions.....	p21
2 - 3 - 2 - La métacognition : aboutissement du projet ?.....	p22

1

<b>Conclusion de la partie 2.....</b>	<b>p23</b>
---------------------------------------	------------

### **3 - Evaluer le projet pour l'améliorer.....p24**

<b>3 - 1 - Quels acquis pour les élèves ?.....</b>	<b>p24</b>
3 - 1 - 1 - Un réinvestissement des apprentissages documentaires dans de nouveaux sujets de recherche.....	p24
3 - 1 - 2 - Une motivation pour ce projet.....	p26
3 - 1 - 3 - L'expérimentation de l'autonomie et de la responsabilité.....	p27

<b>3 - 2 - Quelle image pour le CDI et la documentaliste ?.....</b>	<b>p28</b>
3 - 2 - 1 - Le CDI : un lieu de formation ?.....	p28
3 - 2 - 2 - La documentaliste: une enseignante ?.....	p29
3 - 2 - 3 - Quelle place dans l'équipe pédagogique ?.....	p29

<b>3 - 3 - Et si c'était à refaire ?.....</b>	<b>p30</b>
3 - 3 - 1 - Renforcer le rapport avec la technologie et la collaboration avec l'enseignant de discipline.....	p30
3 - 3 - 2 - Maîtriser l'utilisation du CDI avant de commencer tout projet.....	p31

<b>Conclusion de la partie 3.....</b>	<b>p31</b>
---------------------------------------	------------

<b>Conclusion générale.....</b>	<b>p32</b>
---------------------------------	------------

## **Annexes.**

**Annexe 1** : "Je cite mes sources " : petit dossier distribué à chaque groupe d'élèves, pour les aider à prendre l'habitude de citer les sources.....p33

**Annexe 2** : Grille réalisée par les élèves en vue d'évaluer les diaporamas de leurs camarades et préparation de cette séance .....p35

**Annexe 3** : Préparation et déroulement d'une séance sur le questionnement.....p38

**Annexe 4** : Séance évaluative sur l'exploration du CDI.....p41

**Annexe 5** : questionnaire proposé aux élèves de 6° et son exploitation. ....p42

**Bibliographie**.....p45

## Introduction.

Ennui, démotivation et échec scolaire, sont très présents dans le collège dans lequel je suis affectée cette année.

Le collège Villa Bécharde est un petit établissement. Il compte cent onze élèves répartis en 4 classes, dont beaucoup sont en difficultés scolaires. Le problème essentiel semble être l'absence de sens qu'ils donnent à leurs apprentissages.

Dans ce contexte, le CDI est très utilisé en dédoublement de classe, afin de travailler avec peu d'élèves et de les aider à remédier à leurs difficultés scolaires.

A mon arrivée, j'ai constaté que malgré une assez bonne fréquentation du CDI par les élèves, il n'existait aucun apprentissage formalisé de la recherche documentaire.

Le CDI n'était donc pas un lieu dédié à la maîtrise de l'information comme le présentent les textes officiels. Il était une "permanence de luxe", recevant des élèves sans travail particulier nécessitant leur présence en ce lieu.

Cette année, le dédoublement des classes en technologie me permet d'avoir des élèves régulièrement durant toute l'année scolaire, par demi-classe, une fois tous les quinze jours. Mais, souhaitant changer l'image du CDI, et la rapprocher de ce qu'il devrait être, c'est-à-dire un lieu de formation visant à développer l'interdisciplinarité et la transdisciplinarité, je vais utiliser ce dédoublement pour mettre en place un projet avec la classe de 6°. Celui-ci a pour but l'acquisition de compétences documentaires, tout en essayant de développer des liens entre ces apprentissages et les disciplines enseignées au collège.

Aussi, il s'agit d'apporter des pistes de réflexion à la question : **comment les apprentissages documentaires peuvent-ils permettre de donner du sens aux apprentissages ?**

Je pense en effet que le CDI peut développer des possibilités inhérentes à sa fonction, et au type de pédagogie utilisé pour décrocher les apprentissages et pour re-motiver certains élèves en leur permettant de construire un sens à donner à leurs apprentissages.

Ainsi, après l'étude des origines du projet avec la classe de 6°, il s'agira d'analyser en quoi l'interdisciplinarité, la transversalité des apprentissages

documentaires, les méthodes actives, et l'évaluation formatrice peuvent être utilisées pour approcher ce but, avant de dresser un bilan pour évaluer cette situation.

## **1 - Donner du sens aux apprentissages à travers l'acquisition de compétences documentaires : quels enjeux ?**

4

### **1 - 1 - Remédier aux besoins des élèves**

Dans le contexte de l'établissement et de l'utilisation du CDI j'ai pu faire quelques constats quant aux besoins des élèves et à leur rapport aux savoirs et à l'information.

#### **1 - 1 - 2 - Une absence de méthodologie de la recherche documentaire.**

Dès le début de l'année scolaire, des sujets de recherche sont proposés aux élèves de 6<sup>e</sup> dans le cadre du cours de français. L'objectif principal étant pour l'enseignant de leur apprendre à s'exprimer à l'oral.

Venant au CDI pendant les récréations, j'ai pu observer le comportement de ces élèves face à l'information et à la recherche documentaire. Ceux-ci manquent de méthode, se perdent dans le flux de documents trouvés, perdent l'envie de terminer leur travail et désertent peu à peu le CDI... En effet, la phase concernant le questionnement du sujet est inexistante, les élèves n'ont aucune représentation du travail à réaliser et se lancent directement à la recherche de l'information sans savoir ce qu'ils doivent trouver. Les dictionnaires et encyclopédies ne sont pas consultés. On se jette littéralement sur Internet avec l'idée que l'on gagnera du temps, mais comme l'on ne sait pas ce que l'on cherche, on en perd...

Il y avait donc ici un élément sur lequel le professeur documentaliste devait agir d'urgence, car son rôle défini par la circulaire de mission de 1986<sup>1</sup> est d'assurer "*une initiation et une formation des élèves à la recherche documentaire*" et au traitement de l'information. Ceci a pour but de favoriser une appropriation de connaissances grâce à la mise en place de situations pédagogiques visant le développement et la construction autonome de savoirs. D'autre part, l'accès à la culture de l'information est un enjeu pour l'intégration sociale et, conditionne le rapport de l'élève à l'information et au savoir.

Cette situation pose le problème des compétences acquises en fin de scolarité au primaire, concernant les apprentissages transversaux et fondamentaux que sont la lecture, la recherche d'informations, et l'appropriation de ces informations. Dans cette situation, cette expérience m'a permis de réaliser par observation une évaluation diagnostique, afin de déterminer les lacunes des élèves dans la maîtrise de l'information et leur attitude face à celle-ci. Elle m'a permis de prendre conscience de l'erreur d'agir en fonction de compétences que l'on croit acquises. Il me semble donc primordial de réaliser le plus tôt possible, une évaluation diagnostique, par oral ou par observation, des compétences des élèves avec lesquels les documentalistes ont à travailler.

---

1 - Circulaire n°86-123 du 13 mars 1986, "Missions des personnels exerçant dans les centres de documentation et d'information".

## **1 -1 - 2 - Des savoirs cloisonnés dans l'esprit des jeunes.**

5

J'ai aussi constaté que les savoirs semblaient très cloisonnés dans l'esprit de certains de nos élèves. Ce cloisonnement rend impossible toute construction de sens autour des apprentissages et provoque un désintérêt pour les disciplines scolaires.

Le système éducatif français est caractérisé par la division du savoir enseigné à l'école en disciplines hiérarchisées et souvent détachées des pratiques sociales. Des savoirs fractionnés sont source de perte de sens et particulièrement pour les élèves qui s'intègrent difficilement dans le système scolaire.

Ainsi, au collège, certains de nos élèves ne font plus de lien entre les différentes disciplines et leur utilisation dans la vie courante. Ils ne conçoivent que le détail, l'ensemble leur échappe.

Une alerte serait même à donner en ce qui concerne la lecture et l'écriture considérées comme matière scolaire et non comme **outil de communication**.

Les IDD sont perçus dans l'établissement comme un moyen de ré-intéresser les élèves au monde scolaire et de relier les disciplines. Ceux-ci semblent pour la plupart bien s'investir dans les projets des IDD qui leur permettent de donner libre cours à leur imagination et à leur créativité en prenant appui sur des informations trouvées dans le cadre de recherches menées au CDI.

Nos élèves sont aussi très friands des rapports que l'on peut faire entre le savoir enseigné à l'école et la vie réelle. Ainsi, la séance de recherche en SVT en classe de 4<sup>o</sup>, sur le thème de l'optique sur un site choisi par l'enseignant avec un questionnaire à remplir et des expériences à mener, a suscité un réel intérêt de la part de tous les élèves dans une classe difficile et assez rebelle au système d'enseignement traditionnel.

**Fort de ces constats, le projet à mener avec les 6,<sup>o</sup> visant la formation à la recherche documentaire, doit donc intégrer l'objectif de relier dans l'esprit des jeunes, les disciplines par des situations favorisant le rapport à la vie quotidienne et l'utilisation de la langue française comme outil de communication qui nécessite l'appropriation d'un code commun pour se comprendre.**

## **1- 2 - Assurer ma fonction d'enseignante documentaliste**

Le dédoublement du cours de technologie va me donner l'occasion de mener à bien ce projet mais aussi de réaffirmer ma place d'enseignante documentaliste.

### **1 - 2 - 1 - Une occasion de légitimer mon statut d'enseignante.**

En effet, le CDI n'étant pas utilisé comme lieu de formation à la maîtrise de l'information, les élèves ont une image particulière des documentalistes. En effet, à la suite d'un exercice sur le fonctionnement du CDI, posé aux élèves en début d'année dans le cadre de la découverte ou redécouverte du lieu, j'ai constaté qu'ils me considéraient comme une surveillante spécialisée en informatique et en recherche documentaire. Cette image reflète les habitudes des élèves et l'idée qu'ils se font de l'enseignant : c'est la personne qui "fait cours" dans une classe, qui donne des contrôles et les note. Or, l'image qu'ils ont du documentaliste, plus liée à l'accompagnement parfois même individuel et qui ne note pas leur travail, n'est pas en accord avec la représentation traditionnelle de l'enseignant. D'autre part, le lieu, dont l'organisation est beaucoup plus accueillante qu'une salle de classe et qui autorise les déplacements, conforte cette image d'un lieu privilégié qui se distingue d'un lieu traditionnel d'enseignement. A moi, de faire changer leur représentation et le plus rapidement possible avant qu'elle ne devienne irrémédiable.

Or ce projet allait m'en donner l'occasion. Le fait de proposer des activités, d'en suivre l'intégralité et de les évaluer en prenant en compte les compétences documentaires, va me permettre de légitimer mon statut d'enseignante. Il faut cependant conserver les atouts qui font la spécificité de notre métier : formation à la maîtrise de l'information, transversalité des apprentissages et accompagnement des élèves.

Par ailleurs, je compte aussi m'appuyer sur la mise en place du B2i cette année au collège, pour légitimer, aux yeux des élèves et des enseignants, l'apprentissage des compétences liées à la maîtrise de l'information ainsi que ma position d'enseignant et d'évaluateur des compétences documentaires. Certaines d'entre elles, comme celles qui entrent dans le chapitre "adopter une attitude citoyenne face à l'information" ou "chercher et se documenter à partir d'un produit multimédia" dans le B21 niveau 1, entrent en effet dans l'acquisition de la démarche documentaire. Notre projet de 6° peut être le lieu de leur validation.

Mais, le parcours du combattant commence ici pour les documentalistes. Soit pour se faire intégrer dans cette validation, soit pour ne pas être promu seul responsable pour toutes les compétences incluses dans ce B2i. En effet, le documentaliste semble particulièrement habilité à valider les compétences documentaires, comme "s'informer et se documenter", du niveau 2; mais il n'est pas un spécialiste des compétences techniques particulières. D'autre part, tous les enseignants sont concernés par la validation de ce brevet informatique et Internet; mais, actuellement dans l'établissement où je suis affectée, les livrets B2i, sont rangés au CDI et je suis la seule à en valider certains aspects. Je souhaiterais, à cet effet, développer un partenariat, notamment avec les professeurs ayant en charge les IDD, auxquels je participe, pour les inclure dans cette validation.

## **1 - 2 - 2 - Des contraintes dans le fonctionnement.**

Dans la circulaire de 1986, le documentaliste est invité à remplir sa mission en relation avec les autres enseignants, la formation à la recherche documentaire étant une tâche collective. Aussi, le professeur documentaliste travaille-t-il en collaboration étroite et en présence de l'enseignant de discipline. Cette collaboration est gage d'un travail réfléchi, de détermination d'objectifs solides en accord avec les programmes et les niveaux des élèves. Elle assoit la légitimité du professeur documentaliste.

Or, dans mon cas, étant donné le fonctionnement particulier du CDI, le professeur de technologie ne sera jamais présent avec moi pendant les séances puisqu'il utilise ces plages horaires pour constituer le projet pratique des élèves. Malgré tout, mon avantage est d'avoir des horaires réguliers et sur le long terme avec une même classe, ce dont de nombreux collègues ne disposent pas. Cela permet, entre autres choses, de détailler le projet, et de passer plus de temps sur certains aspects en fonction des besoins des élèves. 7

Mais, dans ce système de fonctionnement l'écueil à éviter devient celui de se sentir professeur de la discipline "documentation" et de gérer ses activités sans collaboration avec les autres enseignants.

Dans ces conditions comment donc rendre ce travail crédible ?

Diverses observations, les cours à l'IUFM, plusieurs lectures et discussions avec mes tutrices, me permettent de lancer des hypothèses de travail.

Ainsi, ce projet peut être rendu crédible par :

- une collaboration avec le professeur de discipline. La première concertation a consisté à explorer les programmes de technologie afin de définir les axes d'apprentissages qui pouvaient me revenir et auxquels je pouvais intégrer les compétences documentaires.
- un lien avec les besoins des élèves et ce qu'ils apprennent dans les autres disciplines permettant de construire des situations-problèmes intégrées à notre projet de recherche et de donner un sens aux apprentissages.
- un développement de la partie du B2i relevant des compétences documentaires
- une préparation rigoureuse de séances articulées et aux objectifs bien définis
- une explication claire des objectifs et des critères d'évaluation.
- l'utilisation de méthodes actives permettant aux élèves de se placer au cœur de leur apprentissage.

## **1 - 3 - Apprendre à gérer une situation professionnelle.**

### **1 - 3 - 1 Quels objectifs documentaires et disciplinaires?**

Comme pour tout projet, la détermination des objectifs est primordiale. C'est elle qui permet de ne pas s'éparpiller dans de trop nombreux objectifs et de vérifier l'acquisition des compétences souhaitées. La visite formative m'a bien fait comprendre la difficulté d'adapter les objectifs à notre public et d'éviter l'écueil de choisir des objectifs trop complexes ou trop nombreux.

- Les documentalistes ont deux types de savoirs à apporter aux élèves :
- des savoir-faire ou savoirs procéduraux (contenus méthodologiques, démarche intellectuelle... )
  - des notions, concepts ou savoirs déclaratifs comme la notion de source, de sélection, de mot-clé, de pertinence.

Savoirs et savoir-faire peuvent être abordés dans le cadre d'une formation à la recherche documentaire.

Ainsi au niveau des savoirs, de nombreuses notions seront abordées : mot-clé, questionnement, sources, types de documents, clés du livre, pertinence..

Au niveau des savoir-faire, la recherche documentaire nécessite l'acquisition de sept compétences de base. Celles-ci sont définies dans "*Un passeport documentaire de la maternelle à l'Université*"<sup>1</sup> dans les termes suivants.

---

1 - BRUNEL-BACOT, Simone, coordinatrice, Réseau Académique Languedoc Roussillon-CRDP L.R,1997, 130 pages.

- cerner le sujet,
- connaître les ressources,
- rechercher les documents,
- sélectionner les documents,
- exploiter les documents,
- présenter l'information.
- évaluer la production.

Pour donner du sens à ces apprentissages documentaires, il est indispensable de veiller à développer des compétences qui ne soient pas purement techniques, en privilégiant les capacités à mobiliser et à structurer les idées.

Cette démarche documentaire s'intègre dans une démarche de projet pour articuler théorie et pratique en vue de résoudre une situation problème.

Le programme de technologie de 6° développe une partie sur "*l'utilisation raisonnée de l'ordinateur et des fonctionnalités de base d'un logiciel de traitement de texte, en fonction d'un impératif de communication, dans le respect de la langue française*". Un tel objectif disciplinaire rejoint parfaitement l'objectif documentaire ayant trait à la présentation de l'information, qui se fait en effet, de plus en plus, en utilisant l'outil informatique. Ainsi, après manipulation traitement de texte Word au début de l'année, la production finale sera réalisée sur Power-Point qui est un outil permettant de structurer et de synthétiser l'information par la forme même des présentations.

On peut résumer, sous la forme d'un tableau, les difficultés des élèves, les compétences détaillées à leur faire acquérir au cours de ce projet et les moyens mis en place<sup>1</sup>.

### 1 - Cerner le sujet

<b>Difficultés des élèves</b>	<b>Savoirs</b>	<b>Compétence</b>	<b>Outils prévus</b>
- Arrivent avec un	- Concept de sujet	- Cerner le sujet	- Délimiter le sujet

sujet trop général ou trop pointu			(période, lieu...)
- Ne tiennent pas compte de ce qu'ils savent	- Concept de questionnement, 3QOCP	- Questionner le sujet	- Brainstorming , 3QOP
- Ne se représentent pas la tâche à accomplir	- Différences entre exposé, panneau, dossier...	- Se représenter la tâche à accomplir	- Analyser un exemple du type de production attendue

1 - Certaines compétences, comme "repérer un document à partir de la cote" ou "utiliser un logiciel documentaire pour retrouver et localiser un document", ne sont pas enseignables dans le CDI car la cotation n'est pas réalisée et le logiciel documentaire en cours de test ne contient pas encore assez de documents.

9

## 2 - Connaître les ressources

<b>Difficultés des élèves</b>	<b>Savoirs/concepts</b>	<b>Compétences</b>	<b>Outils prévus</b>
- Mauvais repérage dans le CDI	- Plan	- Savoir se repérer dans CDI	- Exploration, plan repérage fonds
- N'utilisent pas la signalétique	- Signalétique	- Utiliser la signalétique	- Expérimenter durant la séance d'exploration

## 3 - Chercher les documents

<b>Difficultés des élèves</b>	<b>Savoirs/Concepts</b>	<b>Compétences</b>	<b>Outils prévus</b>
- Recherche trop précise ou trop large	- Mot-clé - Connaître le fonctionnement des moteurs/annuaires de recherche	- Savoir définir mots- clés	- Définir les mots- clés de leur sujet

#### 4 - Sélectionner les documents.

<b>Difficultés des élèves</b>	<b>Savoirs/Concepts</b>	<b>Compétences</b>	<b>Outils prévus</b>
- Mauvaise utilisation des "clés du livre"	- Sommaire, titre, index, glossaire...	- Savoir utiliser les "clés du livre"	- Séance sur les "clés livre" avec le professeur de français.

#### 5 - Exploiter les documents

10

<b>Difficultés des élèves</b>	<b>Savoirs/concepts</b>	<b>Compétences</b>	<b>Outils prévus</b>
- Accumuler les documents sans les trier	- Les différentes sortes de lecture	- Lecture survol (titres)	- Méthode des questions
- Recopier des passages entiers	- Essentiel/ anecdotique	- Repérer et dégager les idées essentielles et pertinentes	- Mise en pratique dans le cadre de notre recherche
- Ont du mal à trouver info pertinente	- Pertinence d'une information	- Trouver info pertinente	- Trouver réponses aux questions posées
- Pas de synthèse personnelle	- Appropriation Re-formulation	- Résumer - Synthétiser - Reformuler	- Recherche : rédaction des informations trouvées

#### 6 - Citer les sources

<b>Difficultés des élèves</b>	<b>Savoirs/Concepts</b>	<b>Compétences</b>	<b>Outils prévus</b>
- Ne perçoivent pas le sens de cette action	- Sources	-Savoir pourquoi il est important de citer les sources	- Explications orales
- Ne connaissent pas les normes	- Normes	-Utiliser une norme pour citer les sources	- Petit dossier à compléter au fur et à mesure de l'avancée

			du travail <sup>1</sup>
--	--	--	-------------------------

## 7 - Présenter l'information

Difficultés des élèves	Savoirs/Concepts	Compétences	Outils prévus
- Comprendre la spécificité du type de restitution demandé	- Différents types de restitution et leurs spécificités	- Etre capable de produire en fonction d'une demande précise	- Présenter un modèle de la production attendue
- Manque d'organisation des informations dans un texte créé	- Connaître les éléments permettant d'articuler les idées d'un texte	- Savoir organiser l'information dans un texte	- Rédaction de paragraphes de notre recherche
- Compétences techniques	- Vocabulaire de base de l'informatique	- Utiliser ordinateur comme outil de communication	- Utilisation du logiciel Power-Point.

## ~~7 -~~ Evaluer son travail

1 - Dossier présenté dans l'annexe 1, page 31.

11

Difficultés des élèves	Savoirs/Concepts	Compétences	Outils prévus
- Sur ou sous estimer son travail	- Critères - Evaluation	- Evaluer objectivement sa production	- Evaluation en fonction de la grille réalisée ensemble

### 1 - 3 - 2 - Quelle articulation aux autres disciplines ?

Pour donner du sens à ce travail et légitimer ma position d'enseignante, il est très important de relier ce projet aux autres disciplines enseignées au collège.

D'autre part, comme le rappelle Daniel WARZAGER, documentaliste en Seine-Saint-Denis, il est certain que *" la maîtrise de l'information ne saurait se satisfaire d'une formation exclusivement instrumentale qui se contenterait de sensibiliser élèves et étudiants aux techniques documentaires "*<sup>1</sup>. La démarche documentaire vise l'acquisition de compétences utilisables dans toutes les disciplines. Elle est en effet au service de la construction de savoirs quelle que soit la discipline concernée. C'est en cela que les compétences documentaires peuvent être dites transversales et relier tous les apprentissages.

Ainsi, le thème de recherche choisi concerne l'écriture. Il est lié à la fois au Projet Artistique et Culturel qui est cette année une initiation à la calligraphie et au programme d'histoire qui aborde la Mésopotamie, l'Egypte et la Grèce et leurs écritures.

Enfin, pour parfaire ces liens et l'implication des autres enseignants, le professeur de français qui est aussi le professeur principal de la classe de 6° sera invité lors de la présentation orale du travail par les élèves.

### **1 - 3 - 3 - Quelle évaluation des compétences des élèves ?**

Enfin, une dernière question se pose et non des moindres, celle de l'évaluation. Dans le cadre de ce projet, tout doit être sujet à donner du sens, motiver ou éviter de démotiver. L'évaluation est donc un élément considérable à prendre en compte car elle peut devenir objet d'apprentissage et instrument pour acquérir l'autonomie.

Si la facilité pousse à pratiquer une évaluation sommative à partir de critères observables sur la production, il semblerait que seule une évaluation formative puisse rendre compte des acquis des élèves et puisse leur permettre de prendre conscience de leurs compétences et de ce qu'ils doivent améliorer ou acquérir.

1 - De l'instrumentation à l'investigation, *Argos* n°9, novembre 1992, pages 43 à 47.

12

La classe étant assez agréable, très vivante et participative, je décidais de construire avec eux une grille d'évaluation de leur travail qu'ils utiliseront pour évaluer leurs camarades. Cet aspect du projet permet un retour sur le travail accompli, sur la démarche, mais, l'appropriation de critères d'évaluation est aussi un moyen de développer l'esprit critique et l'autonomie.

Toutefois, il faut agir à partir des représentations et des demandes des élèves qui attendent une note pour tout travail effectué. En effet, dans leur esprit tout travail non noté est inutile. Il me semblait donc inévitable de conserver cet aspect, en les amenant peu à peu à distinguer les notions d'évaluation et de notation.

## **Conclusion de la partie I.**

Ce projet avec la classe de 6° doit donc remplir 3 objectifs :

- initier les élèves à la démarche de la recherche documentaire en privilégiant les étapes permettant de mobiliser les idées, de réaliser le conflit-socio cognitif d'où naissent les connaissances et, de structurer les informations;

- donner du sens aux apprentissages en général grâce aux apprentissages documentaires, en utilisant les liens entre les disciplines, les méthodes actives, l'évaluation formative et la métacognition;

- et enfin, légitimer ma place de professeur documentaliste en me montrant capable de mobiliser des élèves autour de l'acquisition de compétences documentaires sur le long terme, utilisables dans chacune des disciplines enseignées au collège. D'autre part, cette initiation, même si les acquis ne peuvent être égaux pour tous, peut être une base dont les IDD pourront bénéficier l'année suivante.

## **2 - Interdisciplinarité , transfert des apprentissages et méthodes actives : oui ... mais comment ?**

13

### **2 - 1 - Interdisciplinarité et compétences documentaires transversales.**

#### **2 - 1 - 1 - Les compétences documentaires comme ciment reliant les disciplines.**

Dans notre système éducatif le CDI apparaît comme le lieu privilégié de l'interdisciplinarité : le fonds documentaire des collèges y est encyclopédique, et le professeur documentaliste n'est pas le spécialiste d'une discipline et la maîtrise de l'information qu'il a en charge de développer chez ses élèves est réutilisable dans tous les domaines scolaires.

Depuis 1996, la maîtrise de l'information est la compétence transversale générale des programmes de collège. Les accompagnements des programmes mentionnent des propositions d'activités à mener au CDI pour travailler des éléments précis de chaque enseignement disciplinaire.

D'autre part, les IDD, PPCP, TPE et avant eux les parcours croisés visent à développer le décloisonnement des disciplines. Ils reposent sur la recherche d'informations et doivent déboucher sur un éventail illimité de productions. Le décloisonnement des disciplines est montré dans les textes officiels comme un moyen de "récupérer" un certain nombre d'élèves qui n'adhère plus à la forme traditionnelle de l'école. Ainsi, il y a très peu de temps un des sujets prospectifs du débat national sur l'avenir de l'école était *"La volonté de donner du sens aux apprentissages se traduit par les tentatives d'amélioration des programmes et la promotion de l'interdisciplinarité et du travail de groupe"* <sup>1</sup>.

Mais, il reste à gérer le problème de s'engager dans un projet limité par une organisation rigide en séances et la hiérarchisation des disciplines qui plane malgré tout dans l'esprit des jeunes et des enseignants.

Il existe plusieurs types de rapports à la discipline. Ainsi, l'inter-disciplinarité aborde un même sujet d'étude à travers l'éclairage de sciences différentes. Mais, la transdisciplinarité, qui consiste à sortir de sa discipline en l'intégrant dans un projet, me semble être le partenariat le plus efficace pour développer une maîtrise de l'information.

Dans le cas de mon projet avec les 6°, j'ai voulu allier autour du thème de l'écriture :

- le programme d'histoire (Grèce, Mésopotamie, Egypte, monde musulman),
- le Projet Artistique et Culturel autour de la calligraphie,
- les connaissances et compétences acquises en français quant à la langue comme moyen de communication,
- et l'utilisation de logiciels informatiques comme outils de communication.

Ce travail me permet de partir des connaissances des élèves dans lesquelles s'ancreront leurs nouveaux savoirs et de faciliter le brain-stroming et l'émergence du

---

1 - Ministère de l'Education Nationale, Débat national sur l'avenir de l'école : Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ? [document HTML] .Paris : Ministère de l'éducation nationale. [04/02/2004]. Disponible su Internet <[www.debatnational.education.fr](http://www.debatnational.education.fr)>

conflit socio-cognitif. D'autre part, c'est l'occasion de montrer l'articulation de tous ces éléments pour aboutir à la réalisation finale et même au delà, de faire comprendre aux élèves que tout ce qui a été appris peut devenir des "outils" pour le futur.



Le tableau suivant retrace les références les plus importantes faites aux différentes disciplines et leur utilisation dans le projet.

**Un projet documentaire pour relier les disciplines.**

<b>Discipline</b>	<b>Apports appuis pour notre projet</b>	<b>Apprentissages documentaires</b>
- Histoire	- Connaissances sur l'écriture grecque, les hiéroglyphes, la Mésopotamie au programme de la classe de 6°	- Brainstorming pour lister les sujets possibles et pour questionner les sujets choisis. apprendre à utiliser ses propres connaissances. Favorise conflit socio - cognitif
- Projet PAC Calligraphie	- Connaissances, approche esthétique de l'écriture	- Brainstorming : pour lister les sujets possibles et pour questionner les sujets choisis. apprendre à utiliser ses propres connaissances. Favorise conflit socio-cognitif
- Français	- Correction de la langue organisation d'un texte Clés du livre	- Communiquer une information organisée en utilisant une langue correcte repérer information pertinente dans un ouvrage et dans un texte
- Technologie	- Connaissances de base sur le fonctionnement d'un ordinateur Compétences de base dans l'utilisation du Traitement de Texte	- Mettre en forme les informations grâce à l'outil informatique dans un but de communication.



Dans ce tableau, la recherche documentaire apparaît comme ce qui relie le tout . Elle associe les savoirs en histoire et en calligraphie à l'acquisition de nouvelles connaissances, à la nécessité d'utiliser une langue française correcte afin de pouvoir se comprendre et à l'utilisation de l'outil informatique pour diffuser l'information recueillie et réorganisée de manière à en faciliter la communication.

Ainsi, pour reprendre les propos de F.Marcillet<sup>1</sup>, la maîtrise de l'information fédère toutes les disciplines et pourrait même à ce titre, devenir le nouveau paradigme éducatif.

## **2 - 1- 2 - Favoriser le transfert des apprentissages pour développer des compétences transdisciplinaires.**

D'autre part, il m'a semblé que ce projet pouvait me permettre de tester différents moyens de faciliter le transfert des compétences documentaires en vue d'acquérir de nouvelles connaissances et compétences.

En effet, l'enjeu de notre profession est de former des élèves critiques, autonomes et responsables face à l'information, des citoyens capables de s'informer et de communiquer dans toutes les occasions de leur vie, donc d'être capables de réutiliser leurs compétences en les adaptant à de nouvelles situations.

Le transfert est un des mécanismes de l'apprentissage et c'est aussi un mécanisme d'adaptation crucial dans la société. Il est lié à la notion de réadaptation d'une compétence face à un problème à résoudre et diffère ainsi de la simple répétition qui est une réutilisation automatique d'une compétence.

Le système scolaire dans lequel nous travaillons ne facilite pas le transfert des compétences et ce pour plusieurs raisons :

- l'organisation des enseignements en cours magistraux,
- la dépendance de la discipline dans le cadre de laquelle ces compétences ont été acquises.

Pour mettre en place une pédagogie du transfert des apprentissages il faut utiliser une nouvelle organisation scolaire :

- abandonner la magistralité et utiliser les pédagogies actives
- ne pas négliger la préparation des situations-problèmes car elles favorisent l'apprentissage en amenant les apprenants à analyser tous les éléments entre eux.
- proposer des activités inattendues et à ce titre accepter de courir des risques,
- proposer des points de vue multiples,
- et encourager les élèves.

Le CDI étant transdisciplinaire par essence, il semble être un lieu adapté pour ce genre de situation. Mais comment favoriser cette réadaptation de compétences devant une nouvelle situation-problème ? Comment utiliser des situations problèmes transposables dans plusieurs disciplines ?

---

Jacques Tardif dans "*Le transfert des apprentissages*"<sup>1</sup> reprend les sept stratégies facilitant le transfert, développées par PRESSLEY en 1995. J'ai repris ces éléments pour essayer de les intégrer dans mes séances afin de faciliter le transfert des apprentissages et donner du sens à mes séances pour les élèves. 17

Le tableau suivant met en regard les sept conseils de PRESSLEY et ce que j'ai essayé d'utiliser lors de mes séances.

<b>Conseil de PRESSLEY</b>	<b>Application dans mes séances</b>
1 - "indiquer les objectifs poursuivis et les stratégies à mettre en place pour atteindre ces objectifs"	- Préciser les objectifs et les méthodes à utiliser
2 - "informer les élèves sur les motifs qui justifient l'enseignement de ces stratégies"	- Montrer l'intérêt dans l'utilisation de ces stratégies
3 - "donner des informations précises quant aux situations qui requièrent le recours à ces stratégies"	- Faire rappeler les cas dans lesquels on a déjà utilisé une méthode similaire
4 - "donner des informations touchant les modalités d'utilisation de ces stratégies"	
5 - "Un modèle d'utilisation de ces stratégies leur est donné"	- Faire un exemple ensemble
6 - "les enseignants partagent avec les élèves les bénéfices qu'ils retirent de l'utilisation de ces stratégies dans leurs démarches personnelles et professionnelles"	- Fin de cours : en quoi cette stratégie a-t-elle été efficace ?
7 - "les élèves ont de nombreuses occasions de réaliser des pratiques guidées de ces stratégies. (Métacognition comme régulation de la cognition)"	- Exercice se rapprochant de la métacognition en fin de projet : réaliser petit livret expliquant aux 6° de l'année prochaine comment on fait une recherche documentaire et un diaporama Power-Point"

Enfin pour conclure cette partie on peut dire que la pédagogie du transfert a pour but de déclencher un rapport pragmatique au savoir. Il s'agit de faire comprendre aux élèves que leurs apprentissages sont des outils pour créer de nouvelles connaissances.

## **2 - 2 - Utiliser les pédagogies actives pour impliquer l'élève dans son apprentissage**

### **2 - 2 - 1-"Apprendre en faisant" et partir des représentations de l'élève**

Daniel WARZAGER, documentaliste, IUFM, seine Saint Denis écrit qu' *"apprendre à apprendre, apprendre à créer, ne relève pas des méthodes pédagogiques traditionnelles"*.

Si l'on considère qu'apprendre c'est :

- intégrer de nouvelles informations dans sa connaissance antérieure,
- organiser sa connaissance,
- développer des stratégies,

il est vrai que les pédagogies actives qui visent à faire participer l'élève à la construction de son savoir, sont un atout à développer au CDI pour faciliter les apprentissages. Celles-ci sont particulièrement adaptées à des élèves "non scolaires" qui vont pouvoir construire leurs savoirs à partir d'une action concrète.

Aussi, mes séances se présentent sous la forme :

- début de cours/présentation objectifs/fonctionnement séance/consignes,
- une ou plusieurs mises en activité ponctuées de mises en commun,
- synthèse et prolongement séance suivante.

"Apprendre en faisant" facilite aussi la construction du sens en fonction d'une situation-problème à dépasser et aide au transfert des apprentissages.

Dans ce cas le rôle de l'enseignant n'est plus de transmettre un savoir mais d'accompagner l'élève dans son appropriation du savoir. Il s'agit de donner des pistes pour agir et expérimenter des nouvelles stratégies notamment grâce au tâtonnement et à une prise en compte de l'erreur comme un élément sur lequel rebondir pour avancer. Le documentaliste a alors pour rôle de faire émerger le conflit socio-cognitif en favorisant le questionnement des élèves sur des situations globales et complexes. Il apporte les matériaux pour permettre à l'élève de construire son savoir.

Un des éléments mis en avant dans les méthodes actives est de partir de ce que les élèves savent. Aussi, cette année pour impliquer les élèves et faire comprendre le questionnement du sujet, j'ai beaucoup travaillé à partir du brainstorming, utilisé dans les méthodes actives. Il s'agissait de faire émerger les représentations des élèves sur leur sujet de recherche. On peut reconnaître quatre étapes dans ce procédé, qui s'adaptent parfaitement à cette phase du travail de recherche documentaire :

- étape 1 = production d'idées sur un sujet précis,
  - étape 2 = libre association pour transformer,
  - étape 3 = combiner les idées initiales,
  - étape 4 = organiser les idées sélectionnées pour aboutir à un plan.
-

D'autre part, l'utilisation du brainstorming permet de mobiliser l'intérêt des élèves en<sup>19</sup> début de cours de les impliquer personnellement, cela peut être une sorte de déclencheur de motivation, et un encouragement à participer et à apprendre. Enfin, connaître les représentations des élèves, permet d'adapter mon comportement, à leurs modes de fonctionnement.

## **2 -2 -2 - Apprendre à travailler en petits groupes**

Les méthodes actives placent l'échange et le travail en groupe au coeur de l'apprentissage et le considèrent comme un stimulant dans la classe.

Or si le travail de groupe semble très apprécié des 5<sup>o</sup> et des 4<sup>o</sup> de notre établissement, les élèves 6<sup>o</sup> semblent plus individualistes et ont choisi de travailler seuls, pour la plupart, ce qui n'est pas sans soulever des difficultés d'organisation (nombre d'ordinateurs insuffisant, quantité de questions des élèves...).

La visite formative, m'a fait remarquer que j'éliminais trop la dimension du travail en groupes au profit du travail individuel. Aussi je me suis mise à étudier la question des groupes de travail et à l'intégrer plus régulièrement dans mes activités.

Ce type de travail est en effet très important car il développe les relations d'échanges entre les élèves. Chaque élève découvre des obstacles qu'il doit surpasser, puis les réinvestit avec ses camarades pour chercher ensemble des solutions. Le travail en groupe augmente la mobilisation des élèves et participe à la construction de leur personnalité grâce au dialogue.

J'ai été confrontée à plusieurs problèmes à gérer avec ma classe :

- il faut rappeler aux élèves le fonctionnement du travail en groupe et les modalités de circulation de la parole si on veut éviter qu'ils ne se répartissent les tâches en fonction de leur spécialité. Dans ce cas, il s'agit d'une association d'actions indépendantes et non d'un travail de groupe.

- J'ai dû aussi redéfinir mon rôle dans le cadre de ce type d'activités. Je conçois actuellement mon rôle en trois phases :

- début de cours : consignes et stratégies à mettre en place, mais il ne faut pas trop cadrer pour laisser l'élève faire son cheminement,

- déroulement de la séance : accompagnement, encouragement (relancer le travail, donner un petit coup de pouce pour éviter le renoncement, dire aux élèves qu'ils sont sur la bonne voie...)

- mise en commun, synthèse des solutions apportées par les différents groupes.

Michel Barlow , dans *"Le travail en groupe des élèves"*<sup>1</sup>, souligne l'importance de prendre en compte la vie affective du groupe. En effet, j'ai été confrontée à gérer les conflits, les trop grandes sympathies, ou bien la concurrence entre les élèves, car même en les connaissant bien, les moyens spatiaux et matériels ne permettent pas toujours de réaliser des groupes dynamiques et efficaces. D'autre part, il me semble important de faire varier les groupes pour apprendre à travailler ensemble et à respecter le rythme de travail et la pensée de chacun.

## **2 - 3 - Mettre en place une évaluation formatrice et utiliser la métacognition pour consolider les apprentissages.**

20

### **2 - 3 - 1 - De la construction de la grille à l'évaluation des productions.**

L'évaluation est une pratique complexe en général, et en particulier pour les documentalistes qui doivent faire acquérir aux élèves des connaissances et surtout des compétences. Comment évaluer les compétences documentaires sachant que dans l'esprit des élèves tout travail non noté est inutile, et qu'ils ont un réel besoin d'informations sur leurs acquis et sur leurs lacunes ?

L'évaluation formatrice semble la plus habilitée à donner à l'élève une information sur son travail lui permettant de remédier à ses faiblesses. D'autre part, ce type d'évaluation peut participer à la motivation-remotivation de certains d'entre eux car il constitue une partie intégrante de l'apprentissage et l'évaluation devient une base de communication avec l'élève sur son travail.

D'autre part, l'évaluation formatrice est un moyen pour moi d'asseoir mon statut d'enseignante et de conserver ma spécificité aux yeux des élèves et des enseignants en utilisant un type d'évaluation différent à laquelle ils peuvent participer.

En commençant le projet avec les élèves de 6°, je prévoyais d'utiliser la co-évaluation individuelle en donnant une note aux différents items.

Mais, l'année avançant, les compétences et la confiance avec les élèves de 6° se développant, j'ai voulu essayer d'aller plus loin et de les impliquer au maximum dans l'évaluation de leur travail en leur faisant réaliser une grille d'évaluation en vue de noter eux-mêmes leurs camarades lors de la présentation orale de leur diaporama.

Savoir évaluer sa production est la dernière étape de la recherche documentaire et doit être réalisée en fonction du projet et du sujet. Commencer cela dès la sixième, préparera les élèves aux IDD et à tout travail en les poussant à s'interroger sur les éléments essentiels à prendre en compte dans la production qui leur est demandée.

Lorsque j'ai exposé ce projet aux élèves leur première attitude a été une sorte d'incompréhension du travail demandé. Mais, après des explications plus précises sur le fonctionnement, les élèves semblaient plus rassurés et accepter cette occasion de se mesurer à la notion d'évaluation réservée dans leur esprit seulement aux enseignants qui mettent une note.

Mais avant cela, la construction de la grille elle-même, avec le choix des critères et le nombre de points à leur attribuer, constitue une véritable formation : un retour sur ce qu'ils ont pratiqué durant leur recherche documentaire, lors de la construction du diaporama et de la prestation orale dans le but de réaliser une communication la plus claire et la plus efficace possible des informations recueillies. Les compétences ainsi reconnues par chacun seront à mon sens plus ancrées dans leur comportement et plus facilement transposables à tous les travaux de recherche et à toutes les prestations orales car ce sont eux qui les ont définis et reconnus comme critères observables et évaluables.

A ce jour, les critères d'évaluation ont été déterminés par un premier groupe d'élèves<sup>1</sup>. Deux séances de quarante-cinq minutes par demi-groupe sont prévues à cet effet.

<sup>1</sup> - Ces critères ainsi que le déroulement de la séance sont présentés dans l'annexe 2, page 33.

La consigne donnée est la suivante : comment doit être le travail de l'élève pour avoir 20 sur 20 au niveau

- de l'information contenue dans le diaporama,
- du diaporama lui-même,
- et de la présentation orale du travail par l'élève ?

Il est vrai que ce travail, à ce jour non terminé, me semble être un moyen de faire changer l'image de l'évaluation-sanction vers une évaluation qui donne une information pour améliorer le travail et donc re-motiver certains élèves. C'est aussi une occasion de discuter en groupe sur les acquis et les lacunes, d'approfondir les points non compris, d'en consolider d'autres, et surtout de leur permettre de s'approprier les critères du type de production attendu.

D'autre part, le fait de visualiser et de se sentir concerné par l'évaluation du travail des autres, peut donner de nouvelles idées, nouvelles envies quant à la réalisation des futurs travaux.

### 2 - 3 - 2 - La métacognition : aboutissement du projet ?

Outre l'observation de la production, je souhaiterais aussi vérifier au terme de ce travail ce qu'ils ont retenu et intégré des différentes stratégies mises en place pour réaliser une recherche documentaire. Ceci constitue à un certain niveau l'aboutissement du projet et fait à mon sens appel à la métacognition : qu'ai-je fait pour réussir ma recherche documentaire et mon diaporama ? La métacognition désigne en effet la réflexion que fait une personne sur les démarches mentales utilisées lors d'une activité d'apprentissage. L'utilisation de la métacognition est recommandée dans le texte "le collège des années 200" BOEN n°23 de juin 1999, dans le cadre de l'apprentissage de l'oral mais peut être adapté à toutes les situations d'apprentissage. Dans le cas de ma classe de 6°, il s'agit de faire réfléchir les élèves sur les stratégies de résolution du problème utilisées tout au long des étapes principales de la recherche documentaire (questionnement du sujet, construction d'un plan, recherche de documents, recherche de l'information pertinente, rédaction et présentation du travail, présentation orale), le tout, bien sûr, adapté à leur niveau.

Georgette et Jean PASTIAU, dans "*Précis de pédagogie*"<sup>1</sup>, énoncent les trois étapes des activités de métacognition que je vais utiliser pour mettre mon activité en pratique avec mes élèves.

Etape	Utilisation dans mon travail
1 -"Réflexion de celui qui apprend sur la manière dont il s'y prend pour apprendre"	- Récit d'une activité qui vient d'être pratiquée : construction d'un petit livret ou diaporama sur "comment réaliser une recherche documentaire ?"
2 -"Compte tenu des résultats obtenus : analyse des stratégies utilisées et des	- Jugement sur son activité : questions à poser lors de la présentation orale du

autres démarches possibles"	diaporama.
3 - "Décision de modifier ou non ses activités cognitives pour améliorer les résultats"	- Questions à poser lors de l'oral : "comment aurais-tu pu faire autrement pour que ce soit mieux ?"

1 - Paris : Nathan, 2001. 159 pages.

Ce travail paraît ambitieux avec des sixièmes, mais je pense que l'on peut tenter et tester ce processus qui, outre des compétences méthodologiques et techniques (recherche sur Internet, traitement de texte et diaporama...), peut développer des savoir-être et des nouvelles attitudes face au savoir et à la manière d'apprendre. Je souhaiterais qu'ils prennent conscience que le savoir se construit, que l'erreur, le tâtonnement sont utiles, et qu'il faut partir de ce que l'on sait, et le compléter pour avancer.

22

## Conclusion de la partie 2

Pour conclure cette partie, voici un tableau synthétique permettant de récapituler les différents procédés utilisés pour tenter de donner du sens aux apprentissages documentaires et grâce à eux aux apprentissages en général.

<b>Procédés utilisés pour redonner du sens aux apprentissages...</b>	<b>...et leur application dans mes séances</b>
1 - Décloisonner les disciplines	- Faire référence à un maximum de disciplines autour des apprentissages documentaires
2 - Utiliser les pédagogies actives	- Construction des séances autour de trois axes : présentation séance et rappel des séances précédentes, consignes, exercices et synthèse en commun - brain-storming utilisé dans la phase de questionnement du sujet, et avec toute étape de la recherche documentaire - travail en groupe
3 - Prévoir des situations problèmes assez mais pas trop complexes facilitant le transfert des apprentissages	- Faire appel à des connaissances précédemment acquises sur lesquelles vont s'appuyer les nouvelles compétences développées nécessaires à la réalisation de la production - Expliciter les objectifs de la séance - Expliquer le pourquoi des stratégies à mettre en place et montrer leur efficacité

4 - Mettre en place une évaluation formatrice	- Créer la grille - Evaluer son propre travail et celui de ses camarades.
---	--

### 3 - Evaluer le projet pour l'améliorer.

23

#### 3 - 1 -Quels acquis pour les élèves ?

##### 3 - 1 - 1 - Un réinvestissement des apprentissages documentaires dans de nouveaux sujets de recherche.

Le projet n'est actuellement pas terminé mais, les étapes de la recherche documentaire ont été abordées. Il apparaît déjà des éléments positifs dans l'acquisition d'une certaine autonomie pour mener à bien une recherche documentaire.

Les enseignants du collège font souvent réaliser des exposés aux élèves. Ceci vient chercher des documents et des conseils au CDI en cas d'absence des professeurs ou à la récréation.

En comparant leur manière actuelle de fonctionner aux stratégies utilisées en début d'année avant notre projet, il est possible de formuler quelques observations.

D'autre part, les critères d'évaluation retenus par les élèves lors de la réalisation commune de notre grille me permet aussi de faire quelques constats pour un début de bilan de cette activité.

##### - Cerner le sujet.

Un des éléments que nous avons particulièrement travaillé est le questionnement du sujet<sup>1</sup>. Ainsi, à l'occasion d'une recherche en SVT sur le thème de la pollution, j'ai pu observer que plusieurs groupes réutilisaient le système des questions pour cerner le sujet et réaliser un plan, avant de se lancer dans la recherche de documents.

##### - Connaître les ressources.

En ce qui concerne le volet sur la connaissance des ressources du CDI, on peut dire que les élèves semblent faire preuve d'un peu plus d'autonomie. Ils ont repéré en particulier les étagères concernant les sciences, la nature et l'histoire; mais nombreux sont ceux qui n'utilisent toujours pas la signalétique et préfèrent me demander où trouver un document au lieu d'essayer de le chercher seul.

Il faut reconnaître que la signalétique du CDI est assez austère. Le CDI doit être réaménagé pour la rentrée prochaine. Je pense qu'il est important de porter une attention particulière à cet aspect, car c'est un outil pour l'autonomie des élèves.

##### - Sélectionner les documents.

Les élèves de 6° ont bien assimilé l'organisation d'un ouvrage et semblent maîtriser l'usage des clés du livre. Tous savent à quoi sert un sommaire, où se trouve l'index ou le glossaire... De même, dans le cadre du PAC sur la calligraphie, un parallèle a été fait entre le repérage dans un livre et la navigation dans un site. Des exercices, visant à trouver des réponses dans un site déterminé par l'enseignant, ont

1 - L'annexe 3, page 34, présente la préparation et le déroulement de cette séance.

24

poussé les élèves à utiliser efficacement le sommaire d'un site, en se posant la question "dans quel chapitre du sommaire peut se trouver l'information que je cherche ?"

#### - Présenter l'information

Un plan apparaît dans le travail des élèves, mais il faudrait revenir sur la fonction, la forme et le contenu d'une introduction et d'une conclusion qui ne semblent pas bien acquis.

A la vue de la réalisation des diaporamas, il semblerait que les élèves aient compris ce qu'était une présentation sur Power-Point . Par contre, je ne suis pas sûre que la notion d'exposé oral ou de dossier écrit soit acquise et bien définie dans leur esprit. A ce niveau, il faut surtout ne pas se baser sur des éléments que l'on croit acquis et toujours revenir sur les représentations que les élèves se font de la production à construire. C'est en effet un point crucial du travail, car celui-ci ne peut être organisé qu'en fonction de ce que les élèves pensent avoir à produire.

La focalisation sur le nombre de pages et la volonté d'imprimer un maximum d'informations à tout prix est en train de changer. Le choix des informations et leur synthétisation, rendue nécessaire par la forme même du diaporama, semble ici porter ses fruits. Peut-on supposer que le critère de sélection d'une information pertinente développée dans la grille d'évaluation par les élèves sous le terme : "l'information doit être en rapport avec le sujet" ou "l'info doit être intéressante", est en cours d'acquisition. ?

D'autre part, tous les enseignants qui demandent des recherches documentaires mettent l'accent sur l'importance d'une information choisie, adaptée au sujet et non sur la quantité d'informations trouvées par les élèves. Cet accord entre les enseignants ne peut que faciliter et consolider les apprentissages des élèves au niveau des compétences documentaires et de la construction du sens des apprentissages.

#### - Citer les sources.

Les élèves n'ont pas encore le réflexe de citer les sources automatiquement. Sans doute n'ont-ils pas tous intégré l'importance de cette démarche. Citer les sources n'apparaît pas dans les critères mis en place par les élèves pour réaliser un bon diaporama. La notion de validité de l'information abordée cette année avec eux n'a, sans doute, pas été assez approfondie. Je consacrerai probablement les dernières séances de l'année scolaire à une sensibilisation à ce problème.

### - Savoir évaluer son travail.

La réalisation de la grille d'évaluation a fait émerger l'intérêt porté par les élèves à cet aspect. Le projet a semblé les accrocher mais, a fait naître leur angoisse face à une activité qui remet en question leur manière de fonctionner depuis le début de leur scolarité. A long terme, cette expérience pourrait faire changer l'image de l'évaluation et aboutir à une notion d'évaluation libérée de l'aspect notation. Ce qui est visé ici, c'est bien de former un citoyen critique capable d'analyser son travail et celui de ses camarades dans le but de l'améliorer. J'attends impatiemment la séance où les élèves vont devoir présenter leur diaporama et évaluer leurs camarades. Je pense qu'ils prendront leur rôle très au sérieux et que cette séance sera très enrichissante au niveau du rapport à l'autre, de l'autonomie, de la responsabilité et de la construction de la personnalité. 25

### **3 -1 - 2 - Une motivation pour ce projet.**

La démotivation est sans doute liée à l'absence de sens que les enfants ne perçoivent plus dans le système scolaire. Motiver les élèves revient à les pousser à réorienter leur énergie vers un apprentissage dont ils perçoivent l'intérêt.

La classe de 6° montre de l'intérêt pour le projet, avec parfois une certaine déception quand les activités ne portent pas sur l'utilisation de l'ordinateur.

Ce projet a assez bien fonctionné pour plusieurs raisons :

- l'utilisation du brain-storming pousse les élèves à se questionner et à faire le point sur leurs connaissances et leurs lacunes, de plus, ce procédé utilisé en début de cours accroche leur attention et les rend attentifs à la suite de la séance;

- grâce aux pédagogies actives, les séances au CDI sont différentes des cours habituels, et la relation qui se noue avec l'enseignante est une relation d'accompagnement,

- les élèves ont choisi eux-mêmes leurs sujets de recherche ce qui leur permet de se sentir plus impliqués dans leur travail,

- les élèves sont très attirés par l'informatique et l'utilisation d'Internet. Ce travail a été l'occasion de s'appuyer sur leurs besoins du moment pour aborder des éléments essentiels dans la manipulation de l'ordinateur et pour la recherche sur Internet,

- les élèves connaissent le but à atteindre et ont envie de l'atteindre probablement car le type de production est inhabituel pour eux et attrayant,

- l'évaluation des diaporamas par les élèves relève du défi, ils sentent sans doute à ce niveau la responsabilité qui leur est donnée et l'occasion de développer une certaine autonomie,

- encourager et considérer les élèves comme capables d'arriver à produire ensemble ce qui est attendu.

Gilles LECOCQ dans "*Construire et entretenir la motivation*"<sup>1</sup> distingue trois types de motivation orientant les actions des élèves.

Contrairement à la motivation extrinsèque qui oriente les comportements vers l'évitement des conséquences de l'échec ou vers des conséquences agréables, je pense que les élèves ont fait preuve ici d'une véritable motivation intrinsèque naissant de l'intérêt pour les apprentissages développés dans notre projet. La note ne semble

pas leur intérêt primordial. Elle est une sorte de contrat dans leur fonctionnement, une reconnaissance attendue de leur travail.

Enfin, pour Rolland VIAU dans *"La motivation en contexte scolaire"*<sup>2</sup>, la motivation est *"un état dynamique qui a ses origines dans la perception qu'un élève a de lui-même et de son environnement et qui l'incite à*

---

1 - CHAPPAZ, Georges, dir. *Construire et entretenir la motivation*. Marseille : CRDP, 1996. 282 pages.

2 - Bruxelles, De Boeck Université, 1994. 221 pages. (Pédagogies).

*choisir une activité, à s'y engager et à persévérer dans son accomplissement afin d'atteindre un but"*.

**Aussi, après analyse de cette définition et du projet avec les 6°, je pense que changer les habitudes pour faire évoluer leurs conceptions de l'école, les surprendre et les pousser à aller toujours un peu plus loin dans la zone proximale de développement, est une clé pour développer la motivation.**

### **3 - 1 - 3 - L'expérimentation de l'autonomie et de la responsabilité.**

Au niveau de la construction d'un citoyen, trois aspects me semblent importants :

- l'apprentissage des différences de chacun, grâce au travail en groupe,
- l'apprentissage des règles de vie sociale, grâce à la remise en commun et synthèse pour réaliser un travail commun,
- la responsabilisation, l'esprit critique et l'autonomie grâce à l'évaluation formatrice.

Notre rôle comme celui de tout enseignant est de former des citoyens critiques, responsables et autonomes. Ces trois éléments semblent cruciaux pour développer la vie en société.

Mes élèves ont des caractères très différents, des niveaux de connaissances et des centres d'intérêt très variés, et des niveaux scolaires très hétérogènes. Les relations entre eux sont parfois très dures : tout est moyen pour "embêter" l'autre. Afin de travailler dans de bonnes conditions et apprendre à se respecter, nous avons ensemble mis en place quelques règles de fonctionnement au début de l'année scolaire, concernant la discipline, la prise de parole, ce qui est toléré et ce qui ne l'est pas. Il faut régulièrement passer du temps à leur faire rappeler ces consignes de comportement avant de débiter une séance. Ce temps permet aussi de calmer et de mobiliser les esprits.

La classe de 6° semble une classe très individualiste; la plupart des élèves ont préféré travailler seuls. Il est vrai qu'en début d'année, moment où nous avons choisi les sujets, les élèves venant d'écoles différentes, ne se connaissent pas très bien et les affinités se développent peu à peu. D'autre part, pour des raisons de gestion du matériel et de ce que peut leur apporter le travail en groupe, les séances ont été développées en intégrant des phases en petits groupes même si leur sujet de

recherche est différent afin de leur permettre d'appréhender leurs différences et d'apprendre à se respecter.

Pour vérifier d'éventuels acquis à ce niveau, il me semble utile de comparer les problèmes de gestion du groupe rencontrés depuis le début de l'année et de voir s'ils ont évolué.

Ainsi, je peux noter des progrès au niveau de l'ordre et de la discipline. En effet, les élèves font de gros efforts pour attendre leur tour. Ils semblent comprendre qu'ils ne sont pas tous seuls, et que les autres ont aussi besoin de conseils...D'autre part, ce temps qui leur est laissé à attendre, est de plus en plus utilisé pour essayer de trouver eux-mêmes la solution à leur problème, ce à quoi ils réussissent souvent.

La remise en commun et la synthèse du travail a appris aux élèves à mieux s'écouter. Ils semblent bien suivre le travail, car ils ne répètent pas ce qui a déjà été dit.<sup>27</sup> D'autre part, ceux qui hésitaient à participer au début de l'année deviennent de plus en plus actifs. Se sentent-ils plus à l'aise ? Le travail en groupe leur a-t-il permis de trouver leur place en fonction de leurs capacités et de leur personnalité ou ont-ils compris toute l'importance des échanges pour construire un travail commun et leur personnalité ?

Enfin, la construction de la grille en vue de l'évaluation des diaporamas a su développer une responsabilisation envers leur travail et envers les autres. Celle-ci transparait à travers l'investissement des deux demi-groupes dans cette préparation et dans l'inquiétude qui émerge de leurs questions sur les conditions de mise en oeuvre de cette évaluation et le rôle qu'ils auront à y jouer.

## **3 - 2 - Quelle image pour le CDI et la documentaliste ?**

### **3 - 2 - 1 - Le CDI : un lieu de formation ?**

La première séance effectuée avec les 6° en début d'année scolaire sur la présentation du CDI<sup>1</sup> m'a permis de percevoir quelle était leur image du CDI et ce qu'ils en attendaient. Ainsi, après l'analyse de la question : *à quoi sert le CDI ?* on peut dire que le CDI était avant tout pour eux :

- un lieu où consulter Internet,
- un lieu où utiliser les ordinateurs et faire des jeux,
- un lieu pour lire, ou emprunter des livres,
- un lieu pour faire son travail scolaire.

Les mots "apprendre" ou "apprentissage"... n'apparaissent que chez de rares élèves. Le CDI avait donc à leurs yeux un rôle de bibliothèque, de cyber-café ou de permanence de luxe. Les apprentissages spécifiques au CDI n'apparaissent pas.

Afin de voir si cette image du CDI a évolué, j'ai préparé un questionnaire à l'attention de ces élèves<sup>2</sup>. La classe, sauf quatre élèves absents, ont répondu au

questionnaire. Celui-ci se compose de deux parties : à quoi sert le CDI et quel est le rôle de la documentaliste.

Ainsi, fin mars 2004, après avoir passé sept mois au collège voici leur image du CDI. A la question : "*à quoi sert le CDI ?*" treize élèves sur les vingt-quatre élèves interrogés intègrent dans leur réponse les mots "apprendre" ou "apprentissage" et cinq utilisent le verbe "travailler". C'est déjà positif.

Le CDI est devenu, avant tout :

- un lieu pour se documenter et faire des recherches dans les livres ou sur Internet,

A la question : "*qu'elles sont les trois choses les plus importantes que tu as*

---

1 - L'annexe 4, page 37, présente ce document. Il n'était pas destiné à déterminer la représentation des élèves sur le CDI, mais les réponses des questions B et G ont été très éclairantes à ce sujet .

2 - L'annexe 5 , page 40, présente ce questionnaire et son exploitation.

28

*appris à faire au CDI ?*" : les réponses les plus fréquemment données sont :

- apprendre à chercher des informations sur Internet (quinze élèves sur vingt-quatre),

- apprendre à chercher des informations dans les livres (treize élèves sur vingt-quatre),

- apprendre à utiliser les ordinateurs (douze élèves sur vingt-quatre),

- apprendre à faire des exposés (sept élèves sur vingt-quatre),

Viennent ensuite : faire une légende, apprendre à quoi sert une cote et des règles de vie (ne pas couper la parole, lever la main...)

Il apparaît donc ici une image du CDI qui devient celle d'un lieu de formation à la recherche documentaire, évacuant la notion de salles et de centre de loisirs où l'on peut jouer et consulter Internet librement. Il est intéressant de noter aussi, l'évocation des règles de vie mises en place en début d'année qui sont mentionnées à côté d'éléments relevant purement d'un travail de recherche.

### **3 - 2 - 2 - La documentaliste : une enseignante ?**

Lors de la séance de présentation du CDI en septembre, j'ai aussi appris, par l'intermédiaire des dernières questions, que les élèves me considéraient comme la surveillante du CDI, c'est-à-dire une surveillante spécialisée en informatique et en recherches documentaires sur Internet...

Durant le projet, la possibilité de faire des séances sur le long terme, d'évaluer le travail des élèves tout en restant dans une logique d'accompagnement a sans doute fait changer leur vision.

Ainsi, les réponses au questionnaire récemment distribué, dévoilent que le rôle de la documentaliste est avant tout de les aider à réaliser leurs recherches mais aussi de leur expliquer ou de leur apprendre de nouveaux savoirs.

Si on leur demande si la documentaliste est un professeur, dix-huit d'entre eux répondent par l'affirmative car : elle "*fait faire des exercices*" aux élèves, elle leur apprend "*plein de choses*", par exemple "*à si connaître mieux à l'ordinateur et à internet*" (sic.), "*à chercher des documents*", "*à faire des plans pour les exposés*"...

Ainsi, si je ne suis pas rassurée sur l'orthographe de mes élèves, je suis rassurée sur ce qu'ils ont appris cette année et sur l'image du CDI.

### **3 - 2- 3 - Place dans l'équipe pédagogique**

L'équipe pédagogique compte douze professeurs et semble soudée. Le poste de documentaliste existe dans le collège depuis 1993, à mi-temps. Il a été occupé par une documentaliste titulaire lorsque le CDI n'était pas informatisé, une documentaliste non titulaire qui se destinait à être professeur d'histoire-géographie et moi. Je pense que chacune a apporté quelque chose à ce CDI, avec sa personnalité.

J'ai essayé cette année de gérer les trois axes du métier de documentaliste :

- pédagogie,
- gestion,
- communication.

Pour l'équipe enseignante, mon rôle dans la gestion du CDI semble reconnu au niveau de la connaissance du fonds et des moyens de trouver l'information sur Internet car le CDI dispose de peu de documents et certains sont anciens.

29

Mon rôle dans la communication interne concerne la veille documentaire.

Pour la communication externe, je suis le relais pour les activités ou événements auxquels participe le collège (Téléthon, sortie au Pont du Gard...).

Le dédoublement des classes et les IDD, et le PAC, m'ont permis de me faire une place au niveau pédagogique en proposant des séances, en vue de développer les compétences documentaires des élèves.

Quant à la validation du B2i, le travail en IDD et le projet des 6° m'ont permis de valider certaines compétences. D'autre part, je communique à mes collègues des éléments qui pourraient être validés dans le cadre du travail qu'ils proposent à leurs élèves afin que tous les enseignants participent à cette évaluation.

Enfin, lors des réunions groupant l'équipe pédagogique au complet, un bilan du CDI est présenté. Il comprend : un volet nouvelles acquisitions, fréquentation du CDI, projets avec les élèves en cours de réalisation et projets à venir. Ceci permet de se rendre compte de la place faite au CDI dans cet établissement et de consolider le son rôle pédagogique.

### **3 - 3 - Et si c'était à refaire ?**

#### **3 - 3 - 1 -Renforcer le rapport avec la technologie et la collaboration avec l'enseignant de discipline.**

Je suis consciente qu'il est exceptionnel de pouvoir travailler régulièrement avec des élèves, sur le long terme. Ceci m'a permis de réaliser ce travail abordant les étapes de la recherche documentaire et de conclure par la mise en place d'une évaluation formatrice. La durée permet d'apprendre à les connaître, de se familiariser

avec leurs représentations, de prendre le temps de revenir sur les éléments non assimilés.

Malgré tout, plusieurs éléments sont à repenser.

Pour ancrer plus profondément notre projet dans le cadre de la technologie, les sujets traités par les élèves auraient pu être choisis dans ce domaine.

En effet, le choix des sujets ayant été effectué très tôt dans l'année scolaire, les projets de technologie n'étaient pas encore organisés. Le lien que notre projet entretient avec la technologie, se fait autour de l'initiation à l'outil informatique. Or, je pense que l'on aurait pu partir des thèmes étudiés en technologie comme les méthodes de vente pratiquées, les informations indiquées sur les étiquettes, les différents types d'emballages et les élargir aux autres disciplines et aux problèmes de société citoyenneté.

D'autre part, je pense que notre travail a manqué d'une véritable collaboration dans le choix des objectifs disciplinaires et documentaires (beaucoup d'éléments étant laissés à ma seule appréciation : choix des sujets, contenu des séances) et dans l'évaluation. Je pense en effet très important de décider ensemble du mode d'évaluation et d'évaluer ensemble le travail des élèves avec nos objectifs respectifs.

### **3 - 3 - 2 - Maîtriser utilisation du CDI avant de commencer tout projet.**

30

Enfin, il me semble primordial, avant toute avancée dans la recherche documentaire, de bien maîtriser l'espace du CDI et son organisation car il est un outil dans l'acquisition de savoirs.

La présentation et l'exploration du CDI ont eu lieu en début d'année scolaire. Les élèves ont dû réaliser un plan, répondre à des questions, et retrouver des documents dans le CDI. Mais, lors de la séance réalisée pour la visite formative, j'ai pu observer les lacunes des élèves à ce niveau. Beaucoup n'utilisaient pas la signalétique, et n'avaient aucune méthode pour chercher les documents sur les étagères.

Cette prise de conscience des lacunes montre toute l'importance de développer les compétences de repérage dans le CDI, afin d'arriver à une certaine autonomie dans la recherche documentaire. D'autre part, la structuration du CDI, renvoie à une certaine organisation du savoir et de la connaissance qui permet d'aborder les notions des grandes classes de la classification de Dewey et le découpage de la connaissance. Le temps passé à ce travail sera largement compensé lorsqu'il s'agira de trouver les documents dans le CDI.

## **Conclusion de la partie 3**

En ce qui concerne les acquis des élèves au niveau des compétences documentaires, je pense que ce travail leur a donné quelques compétences de base importantes pour les IDD, s'ils sont reconduits l'année prochaine et transférables dans toutes les disciplines :

- questionner un sujet,
- partir de ses propres représentations et connaissances,
- se donner une stratégie de recherche,
- trouver une information pertinente,
- savoir rédiger et présenter une information au moyen de l'ordinateur comme outil de communication,

Au delà de compétences informatiques et documentaires, j'espère que ce travail a développé un nouveau rapport à l'information et au savoir. J'espère que les élèves ont compris que le savoir se construit et qu'ils seront rapidement capables de juger leur travail et celui des autres.

Quant au rôle pédagogique du CDI, il semble reconnu par certains aspects grâce au travail qui est réalisé avec les élèves et diffusé par des expositions et compte-rendus.

Mais, l'enquête sur le CDI, n'a porté que sur les élèves de 6<sup>o</sup> avec lesquels ce projet est mis en place. Ce sont les élèves avec qui je travaille le plus régulièrement et sur le plus long terme. Il me faudrait donc compléter cette enquête auprès des autres élèves, afin de savoir si ceux qui se rendent ponctuellement au CDI, le reconnaissent en tant que lieu de formation.

## **Conclusion générale.**

Ce projet qui avait trois objectifs.

Le premier : initier les élèves à la démarche de la recherche documentaire en privilégiant les étapes permettant de mobiliser les idées semble donc partiellement atteint. Certains éléments comme le contenu d'une introduction et d'une conclusion, ou encore mentionner les sources, sont à consolider.

Le second : donner du sens aux savoirs, grâce aux apprentissages documentaires, n'est pas vérifiable. Mais, on peut considérer qu'il est acquis si les élèves se rendent compte du nombre de disciplines mobilisées pour arriver à la réalisation finale de leur diaporama.

Enfin, légitimer ma place de professeur documentaliste en me montrant capable de mobiliser des élèves autour de l'acquisition de compétences documentaires sur le long terme, semble en cours de réalisation. L'image que les élèves ont du CDI semble évoluer dans le sens d'un lieu d'apprentissage et non plus de jeu ou de bibliothèque qu'ils avaient en arrivant au collège. Cet objectif est à compléter pour consolider ma place au sein de l'équipe pédagogique.

La profession de documentaliste dépasse largement l'apprentissage de la maîtrise de l'information. Celle-ci est un instrument que les élèves ne doivent pas considérer comme une fin en soi, mais comme un outil qui leur est offert pour qu'ils puissent agir sur leur quotidien et leur avenir.

Ainsi, notre rôle est de faire acquérir des savoirs, de développer des savoir-faire et des savoir-être afin de former des citoyens actifs. Cet objectif ne peut être approché que si, à un moment donné, on fait confiance à l'élève en lui donnant l'occasion de

relever des défis, de s'initier à la responsabilité, à l'autonomie et de développer son esprit critique dans le cadre de l'école avant de les réinvestir dans la société.

## Annexe 1

32

### Je cite mes sources

#### LIVRE

**NOM, prénom de l'auteur.** *Titre du livre.* Lieu d'édition : nom de l'éditeur, année.  
Nombre de pages. (Collection).

Exemple :

**MINVELLE, Pierre.** *Egypte.* Paris : Larousse, 1987. 119 pages. (Peuples et horizons).

#### ARTICLE DE PERIODIQUE

**NOM, prénom de l'auteur.** Titre de l'article. *Titre du périodique,* année, numéro,  
pages de l'article.

Exemple :

**COUSTEAU, Cécile.** Un 2<sup>o</sup> robot américain sur Mars. *Les Clés de l'Actualité Junior*, 26 janvier 2004, n°1167, p8-9.

## SITE WEB

*Nom du site* [en ligne]. Editeur, date d'édition ou de mise à jour. [Date de consultation].  
Disponible sur : adresse du site)

Exemple :

Eco-emballages. [en ligne]. Société Eco-emballages, 2002. [consulté le 25 janvier 2004]. Disponible sur : [www.ecoemballages.fr](http://www.ecoemballages.fr)

Nom(s) :

Prénom(s) :

Sujet de recherche :

33

## Je cite mes sources

### LIVRE

**NOM, prénom de l'auteur.** *Titre du livre.* Lieu d'édition : nom de l'éditeur, année.  
Nombre de pages. (Collection).

### ARTICLE DE PERIODIQUE

**NOM, prénom de l'auteur.** Titre de l'article. *Titre du périodique,* année, numéro,  
pages de l'article.

## **SITE WEB**

*Nom du site* [en ligne]. Editeur, date d'édition ou de mise à jour. [Date de consultation].  
Disponible sur : adresse du site)

Annexe 2 : critères d'évaluation des diaporamas  
déterminés par le premier groupe de la classe de 6°

Nom et prénom .....

Nom et prénom.....

## POUR AVOIR 20/20...

Comment doit être l'information contenue dans le diaporama ?	Comment doit être le diaporama pour donner envie de le lire ?	A l'oral, comment l'élève doit-il présenter son diaporama ?
<ul style="list-style-type: none"> <li>- En rapport avec le sujet.</li> <li>- Illustrée par des images qui ont une légende.</li> <li>- Elle doit être organisée avec une introduction, des parties et une conclusion (plan).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bien présenté :</li> <li>- sans fautes d'orthographe,</li> <li>- images, schémas, photos doivent être nets,</li> <li>- couleurs,</li> <li>- espace entre les phrases,</li> <li>- arrière-plan bien choisi.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Parler assez fort,</li> <li>- Articuler,</li> <li>- Phrases correctes,</li> <li>- Ne pas begayer,</li> <li>- Avoir un plan de travail,</li> <li>- Faire des gestes,</li> <li>- Ne rien oublier.</li> </ul>

--	--	--

## **Séquence : évaluation des diaporamas**

**Séance 1 : réalisation de la grille d'évaluation des diaporamas sur le thème de l'écriture.**

### **Objectif :**

disciplinaire et documentaire :

- apprendre à juger de la qualité d'une production en fonction de critères déterminés par les élèves.

### **Compétences :**

- se donner une stratégie d'observation du travail effectué en fonction de consignes,
- s'approprier les critères ainsi définis pour réaliser un travail correct.

### **Pré-requis :**

- diaporama presque terminé,
- avoir déjà vécu et observé des prestations orales

### **Modalités**

Lieu: salle informatique

Nombre d'élèves : 14

Durée de la séance : 45 minutes

### **Evaluation prévue :**

pas d'évaluation de la grille elle-même

### **Outils :**

- diaporama incorrect "les supports de l'écriture"
- fiche sous forme de tableau pour noter les critères.

### **Prolongement**

Séance 2 : évaluation des diaporamas par les élèves.

## Déroulement de la séance

36

### 1 - Accueil

Rappel par les élèves de la proposition d'évaluation des diaporamas par eux-mêmes. faite lors de la dernière séance.

Evaluer : diaporama et présentation orale.

- Présentation des objectifs de la séance : pour pouvoir évaluer les diaporamas et l'oral il faut choisir à l'avance ce que l'on va noter.

- Réfléchir à "comment doit être un bon diaporama" un diaporama qui aurait 20/20 et comment doit-être la présentation orale.

- Fonctionnement de la séance :

- réfléchir par petits groupes de deux élèves à comment doit être un bon diaporama.

- Puis mettre en commun les réponses et remplir le tableau qui nous servira à évaluer.

(Présentation du tableau sous trois axes reprenant ceux de la fiche-élève)

- Comment doit être l'information contenue dans le diaporama ?

- Comment doit être le diaporama pour donner envie de le lire ?

- A l'oral comment doit être l'élève qui présente son diaporama ?

### 2 - Mise en activité.

A partir d'un diaporama avec des défauts : retrouver comment doit être un "bon" diaporama.

15 minutes.

### 3 - Mise en commun du travail des groupes au tableau.

Faire passer au tableau un élève pour remplir une colonne du tableau.

Prise de parole : chaque groupe doit donner un critère.

Ajouts si nécessaire.

35 minutes

### 4 - Fin de cours.

Mise en commun des difficultés.

Présentation de la suite : pondération des critères et fin du diaporama.

1 minute

### Organisation espace et matériel.

Tables en fer à cheval.

Intégrer diaporama dans "mes documents".  
Prévoir supports pour écrire.  
Photocopies.

### **Annexe 3**

37

## **Séquence : méthodologie de la recherche documentaire.**

### **Séance 2 : questionner le sujet**

#### **Objectif documentaire de la séquence :**

- acquérir une méthodologie simple de la recherche documentaire et utiliser l'ordinateur comme outil de communication.

#### **Objectifs de la séance :**

- questionner le sujet,  
- produire un plan provisoire.

#### **Modalités :**

Lieu : CDI

Nombre d'élèves : 15

Durée : 1h 30

Intervenant : professeur documentaliste

#### **Evaluation séquence :**

- évaluation de la production finale pas les élèves.  
- évaluation de la séance : observation et évaluation orale en fin de cours.

## Déroulement de la séance

38

### - Début de cours.

Accueil.

Rappel séance précédente par élèves (lister et choisir les sujets possibles autour du thème de l'écriture).

Rappel de leurs sujets de recherche.

Objectifs séance : avant toute recherche documentaire, cerner le sujet... pour arriver à faire un plan. Recherche des documents seulement ensuite...

Fonctionnement de la séance :

- par groupe de travail : poser des questions réponses qu'on aimerait connaître ou ce qu'on aimerait dire sur le sujet à nos camarades

- faire le point ensemble (rappels, précisions...),

- puis essayer de faire un plan,

-faire le point ensemble (rappels, précisions...).

5 minutes.

### 1 - Mise en activité : questionner le sujet

Brain-storming : pourquoi à votre avis faut-il poser des questions sur le sujet ?

Apports théoriques : à quoi ça sert et comment on fait ? 3 QOCP

Questionner le sujet avec grille fournie

35 minutes

### 3 - Mise en commun :

faire le point sur les difficultés (rappels, précisions...)

5 minutes

### 4 - Mise en activité : faire le plan.

Brain-stromig : qu'est-ce qu'un plan : à quoi sert-il ? Comment fait-on un plan ?

Apport théorique de ma part et méthode.

35 minutes.

### - Fin de cours.

Rappel de ce que l'on a vu.

Prochaine fois : commencer recherches dans les livres.

2/3 minutes

## 1 - étape de la recherche documentaire : questionner le sujet

Nom :

Prénom :

Sujet de recherche :

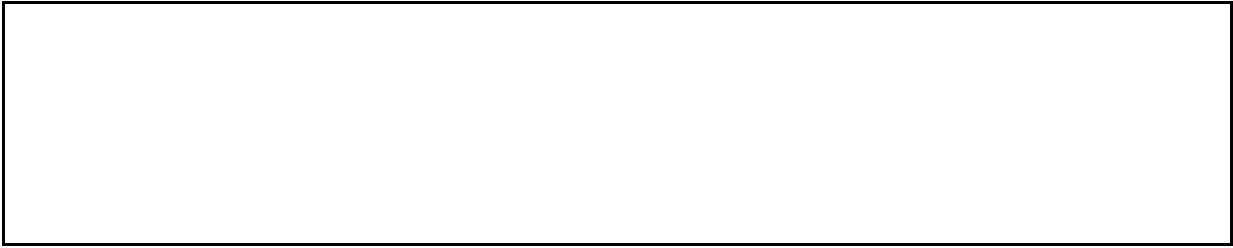
1 - J'écris ici une question qui commence par QUI :

2 - J'écris ici une question qui commence par QU'EST-CE QUE :

3 - J'écris ici une question qui commence par QUAND :

4 - J'écris ici une question qui commence par COMMENT :

5 - J'écris ici une question qui commence par POURQUOI :

**Annexe 4**

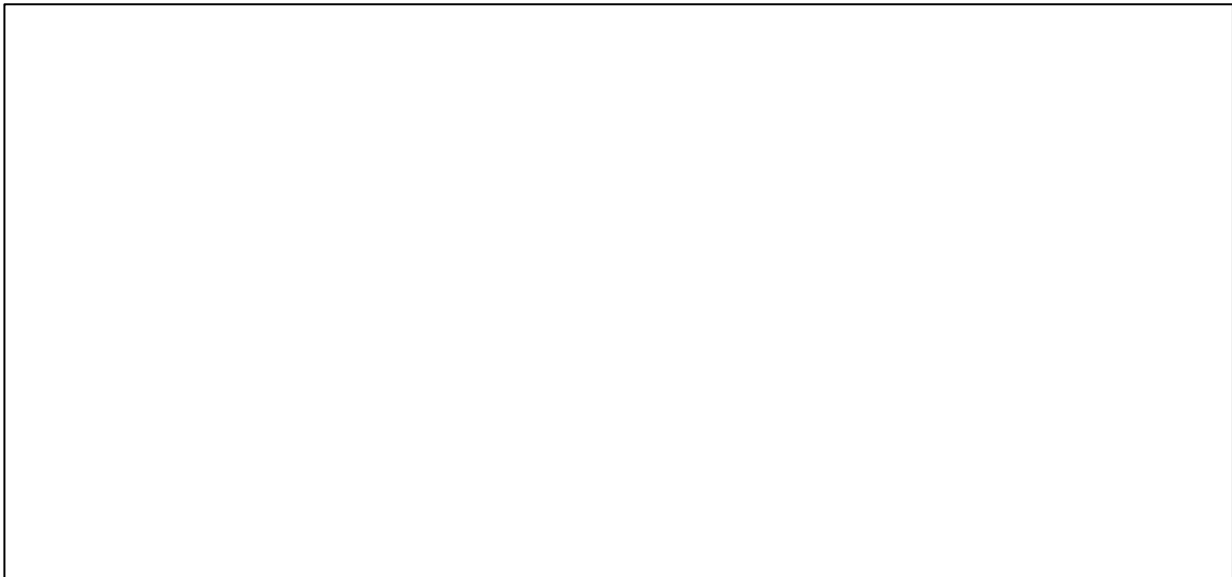
Nom :

Prénom :

## A la découverte du CDI

**1 - Repère toi dans le CDI**

Dans le rectangle suivant, dessine le plan du CDI : repère les postes informatiques, les étagères, les tables de travail...

**2 - A quoi sert le CDI ?**

A - Que veut dire CDI ?

B - D'après toi, à quoi sert le CDI ?

C- Quels sont les différents types de documents que l'on peut consulter au CDI ?

D - Comment les documents du CDI sont-ils rangés sur les étagères ?

E - Comment emprunte-t-on un livre ? Pour combien de temps ?

G - Dans quelles conditions peut-on utiliser Internet ?

**Annexe 5**

## **Questionnaire sur le CDI**

41

**AU DEBUT DE L'ANNEE SCOLAIRE, EN ARRIVANT AU COLLEGE,**

- Je pensais que le CDI servait à :

- Je pensais que l'on pouvait y faire :

- Je pensais y apprendre à faire :

**MAINTENANT :**

- Je pense que le CDI sert à :

- Que peut-on y faire ?

- Que peut-on y apprendre ?

- Quel est le rôle de la documentaliste ?

- La documentaliste est elle un professeur ? Pourquoi ?

- Cite trois choses importantes que tu as appris à faire au CDI :

- Cite trois choses que tu aimerais apprendre à faire au CDI :

## Analyse des questionnaires.

42

Nombre d'élèves dans la classe : 26

Nombre de questionnaires répondus : 22 (4 absents)

<b>En arrivant au collège tu pensais que le CDI servait à quoi ?</b>	<b>et maintenant à quoi sert le CDI ?</b>
- Emprunter des livres 4	- Emprunter des livre 6
- Apprendre à faire un exposé 4	- Apprendre à faire un exposé 6
- Lire des livres 10	- Lire des livres 6
- Se documenter 7	- Se documenter 5
- Jouer 7	
- Faire des recherches 5	- Faire des recherches 11
- Faire des recherches dans des livres 7	- Faire des recherches dans des livres 7
- Faire des recherches sur Internet 6	- Faire des recherches sur Internet 9
- Regarder ce que l'on veut sur Internet 3	
- Faire des poèmes 1	
- Faire ses devoirs 6	
	- Apprendre des choses nouvelles dans les disciplines scolaires 4
	- Travailler 5
	- Apprendre à se questionner et à questionner 3
- Apprendre à utiliser les ordinateurs 6	- Apprendre à utiliser les ordinateurs 6

### **Les choses importantes que j'ai apprises à faire au CDI**

- Apprendre à rechercher de la documentation sur Internet 15

- Apprendre à utiliser l'ordinateur (dont diaporama et copier-coller images) 12
- Apprendre à chercher de la documentation dans les livres 12
- Apprendre à faire des exposés 7
- Apprendre à faire une légende (image) 5
- Apprendre à faire un plan pour un exposé 5
- Apprendre à lire 2
- Apprendre à quoi sert la cotation 2
- Apprendre à ne pas couper la parole 2
- Apprendre à lever la main 1
- Apprendre à se taire 1
- Apprendre à écouter le professeur 1

43

<b>Rôle documentaliste</b>
- Aider 15
- Expliquer 7
- Apprendre 5
- Renseigner/conseiller 5
- Questionner 2

**La documentaliste est-elle une enseignante ?**

<b>Oui. Pourquoi ? 18</b>	<b>Non. Pourquoi ? 3</b>	<b>Sans opinion 1</b>
- car elle nous apprend 8	- car elle aide 1	
- car elle nous fait faire des exercices 5		
- car elle nous aide 5		
- car elle nous explique 3		
- car elle s'occupe du CDI 1		
- car on est dans une classe 1		
- car elle donne des punitions 1		
	- car elle ne fait pas de cours 1	

## Bibliographie

### 1 - Compétences documentaires.

MARCILLET, Frédérique. *Recherche documentaire et apprentissage. Maîtriser l'information*. Paris : ESF, 2000. 125 pages.(Pratiques et enjeux pédagogiques).  
Collectif. La motivation. *Cahiers pédagogiques*, Hors série, mars 1996.

DUMAZEDIER, Joffre, GISORS de, Hélène. Questionnement documentaire et problématique. *Inter-CDI*, N°170, mars-avril 2001. p7-10.

BRUNEL-BACOT, Simone coord. *Un passeport documentaire de l'école à l'université - De la BCD au CDI et à l'université*. Montpellier : Centre Régional de Documentation Pédagogique, 1997. 130 pages.

### 2 - Interdisciplinarité transfert des apprentissages.

MAINGAIN, Alain, DUFOUR, Barbara, FOUREZ, Gérard dir. *Approches didactiques de l'interdisciplinarité*. Bruxelles : De Boeck Université. 2002, 283 p. (Perspectives en éducation et formation).

REY, Bernard. *Les compétences transversales en question*. Paris : ESF, 1996. 216 pages.

TARDIF, Jacques. *Le transfert des apprentissages*. Paris : Logiques, 1999. 228 pages

### 3 - Donner du sens aux apprentissages et motiver :

ANDRE, Bernard. *Motiver pour enseigner- Analyse transactionnelle et pédagogie*. Paris : Hachette Education, 1998. 125 pages.

CHAPPAZ, Georges. *Construire et entretenir la motivation*. Marseille : CRDP de Marseille, 1996. 282 pages.

Collectif. *L'ennui à l'école*. Paris : Albin Michel, 2003. 127 pages. (Les débats du CNP).

GUEDJ, Claude. *Motivation scolaire : un dispositif prend le relais*. Montpellier : CRDP Languedoc-Roussillon, 2001. 188 p. (Accompagner au collège).

45

Ministère de l'Education Nationale, Débat national sur l'avenir de l'école : Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ? [document HTML] .Paris : Ministère de l'éducation nationale. [04/02/2004]. Disponible sur Internet <[www.debatnational.education.fr](http://www.debatnational.education.fr)>

### 4 - Pédagogies actives.

BARLOW, Michel. *Le travail en groupe des élèves*. Paris : Armand Colin, 1993. 127 pages.

De PERETTI, André. *Diversifier sa pédagogie*. [document HTML ]. Paris : André de Peretti.[03 janvier 2004]. Disponible sur Internet : [parcours-diversifies.scola.ac-paris.fr/](http://parcours-diversifies.scola.ac-paris.fr/)

PRZESMYCKI, Halina. *Pédagogie différenciée*. Paris : Hachette éducation, 1991. 159 p. (Pédagogies pour demain : nouvelles approches).

VECCHI, Gérard de ; CARMONA-MAGNALDI, Nicole. *Faire construire des savoirs*. Paris : Hachette Education, 1996. 263 p. (Pédagogies pour demain : nouvelles approches).

### 5 - Evaluation.

BORDET, Geneviève. Quelles compétences documentaires ? Quelle évaluation de ces compétences ? *Inter-CDI*, N°185, septembre-octobre 2003. p13.10.

DEPOVER, Christian, NOEL, Bernadette. *L'évaluation des compétences et des processus cognitifs : modèles, pratiques et contextes*. Bruxelles : De Boeck Université, 1999. 351 p. (Pédagogies et développement).

HADJI, Charles. *L'évaluation, règles du jeu*. Paris : ESF, 1989. 190 pages.

MERLE, Pierre. *L'évaluation des élèves. Enquête sur le jugement professoral*. Paris : PUF, 1996. 323 pages.

MEYER, Geneviève. *Profession enseignant. Evaluer : pourquoi ? Comment ?*. Paris : Hachette Education, 1995. 175 pages.

Ministère de l'Education Nationale. *Banque d'outils d'aide à l'évaluation*. [document HTML] Paris : Ministère de l'Education Nationale [03 janvier 2004]. Disponible sur Internet : [www.banquoutils.education.gouv.fr](http://www.banquoutils.education.gouv.fr)

46

PIRAT, Bertrand. Enseigner et évaluer les compétences documentaires : un objectif possible du carnet de bord des TPE. *Inter-CDI*, N°180, novembre-décembre 2002. p6-9.

## 6 - Profils pédagogiques et métacognition.

DE LA GARANDERIE, Antoine. *Les profils pédagogiques : discerner les aptitudes scolaires*. Paris : Centurion, 1989. 257 p.

GRANGEAT, Michel coord. *La métacognition, une aide au travail des élèves*. Paris : ESF, 1997. 172 p. (Pédagogies).

Collectif. L'intelligence ça s'apprend. *Cahiers pédagogiques*. Février 2000, n°55.